

Accueil sur rendez-vous uniquement



contact@naga44.org

02 85 52 31 22.

Garantie



Une garantie d'un an s'applique tant que l'ordinateur est sous Linux.

Supports

Les Groupes d'entraide informatique sont un temps participatif sur rendez-vous, où les adhérents peuvent s'entraider.



Le forum et des tutoriaux vidéos sont disponibles sur www.asso-linux.org.



MÉMO

RÈGLES DE PROMULGATION DE GESTION



FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF



Nous ne faisons aucun support téléphonique.
Pour connaître les compatibilités matérielles
(imprimantes, clés wifi...) Merci de consulter le
forum.

Document sous licence "GNU Free documentation 1.3"

Icône Font Awesome sous licence SIL OFL 1.1

Dessins de Clémence BOURDAUD sous Licence Creative Commons BY NC ND.



Sommaire

- Association loi de 1901..... 2**
 - Les organes classiques d'une association..... 2
- Association Nâga..... 3**
 - Les organes de Nâga..... 3
 - Les pouvoirs..... 4
 - Implications bénévoles..... 5
 - Dérogations..... 5
- Les statuts..... 6**
- Informatique et autonomie..... 7**
 - Obtention de matériel informatique ;..... 7
 - Acquisition de connaissances..... 8
 - En savoir plus..... 9
 - En interne..... 10
- Réduire l'impact écologique..... 11**
 - L'impact à l'étranger..... 11
 - Les acteurs de la réduction..... 11
 - Le législatif..... 11
 - Développement durable, économie circulaire et économie sociale et solidaire..... 11
 - En interne..... 11
- Le libre..... 12**
 - GNU / Linux..... 12
 - Licences libres..... 12
 - Domaines des licences libres..... 13
 - Et la culture dans tout ça ?..... 13
 - En savoir plus sur le libre..... 14
 - En interne..... 14
 - Activités annexes..... 14
 - Les potins du libre..... 15
- Nâga vue de l'intérieur..... 16**
 - Documents Libres..... 16
 - Principe..... 16
 - Compte rendus de CA..... 16
 - Compte rendus de réunions..... 17
 - Les bilans..... 17
 - Les autres documents..... 17
 - Merci..... 18

Association loi de 1901



Nâga, née le 24 juin 2013, est une association loi de 1901. Elle est donc régie comme définie dans la loi, sauf précisions dans les statuts.

Une association loi de 1901 est à but non lucratif.

La loi 1901 sur la liberté d'association préserve la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective.

LES ORGANES CLASSIQUES D'UNE ASSOCIATION

Ceci n'est pas le fonctionnement de Nâga, mais connaître la base permet de comprendre nos adaptations et les modifications possibles.

L'Assemblée Générale (AG)

L'assemblée générale est l'organe souverain. Elle est seule compétente pour décider des actes essentiels et pour se prononcer sur toutes les questions pour lesquelles les statuts n'ont pas attribué une compétence particulière.

Les statuts sont « le document fondateur » de l'association et indique le but et la gestion de l'association. Des changements peuvent être faits pendant l'assemblée générale (annuelle ou extraordinaire).

Le Conseil d'Administration (CA)

Le CA n'est pas obligatoire mais souvent indispensable. Il permet d'éviter des réunions récurrentes de l'AG dès qu'il y a une décision à prendre. Un CA peut avoir des pouvoirs limités ou étendus selon les statuts.

Le bureau

La présence d'un bureau n'est pas obligatoire mais fréquent. Le bureau peut disposer d'un rôle spécifique dans la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration ou de l'assemblée générale et dans la prise de décisions de gestion, voire dans l'exercice du pouvoir disciplinaire.

Association Nâga



LES ORGANES DE NÂGA

L'Assemblée Générale (AG)

Lors de l'assemblée générale, le rapport d'activité, financier et moral sont présentés. On peut proposer des changements dans les statuts.

Les membres du conseil d'administration et du bureau sont élus.

Les décisions sont prises à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés.

Nos modifications par rapport à une « AG classique » :

- « Vote fort » au 2/3 plutôt que la moitié.
- Dérogation statutaire des pouvoirs les plus étendus au CA.

Le Conseil d'Administration (CA)

Valide la mise en place du fonctionnement et de projets spécifiques.

Nos modifications par rapport à un « CA classique » :

- « Vote fort » au 2/3 plutôt que la moitié.
- Limitations des responsabilités légales au minimum possible.
- Priorité à la discussion pour être en accord plutôt que de voter.
- Pour les membres actifs afin d'éviter le « noyautage ».
- Nombre de personnes limité pour réunion plus rapides.
- Participation des salariés, stagiaires à long terme, membres actifs et membres fondateurs au CA.
- Tout membre adhérent peut faire des propositions au CA.

La structure pyramidale classique d'une association est ainsi aplatie et permet une gestion plus simple et collaborative.

Le fonctionnement s'écarte de la démocratie et se rapproche plus d'une sociocratie qui s'appuie sur la liberté et la co-responsabilisation des acteurs.

Le bureau

Nâga limite les pouvoirs du bureau à certaines démarches administratives demandant les signatures du trésorier ou président. Un secrétaire n'est pas obligatoire en association.

Nos modifications par rapport à un « Bureau classique » :

- Existe mais dérogations de pouvoirs au CA.

LES POUVOIRS

Statutairement appelés « pouvoirs », chaque organe et membre en a des spécifiques.

Les pouvoirs des organes

Assemblée générale

- Changements dans les statuts ;
- Validation des rapports annuels.

CA

- Pouvoirs les plus élargis possibles tant que le législatif l'autorise.

Bureau

- Signatures.

Les pouvoirs des membres

Membres adhérents

- Propositions au CA ;
- Propositions en AG de changements dans les statuts.

Membres Fondateurs

- Propositions au CA ;
- Propositions en AG de changements dans les statuts ;
- Reconnaissance historique des fondateurs du projet.

Membres actifs

- Peuvent se présenter au CA et au bureau.

Membres du CA

- Décident du fonctionnement de l'association.

Salariés, stagiaires à long terme

- Pouvoirs accordés selon les dérogations du CA
- Consultatifs lors des CA et de l'AG.

IMPLICATIONS BÉNÉVOLES

Le lieu est restreint et nécessite une activité salariée, ainsi l'accueil des adhérents est uniquement sur rendez-vous. Cependant, l'association peut faire appel à des bénévoles dans les cadres suivants :

- récupération de matériel informatique ;
- prospection ;
- réparation / installation ;
- participation aux groupes d'entraide informatique ;
- développement et test d'applications créées à l'association ;
- bêta test et finalisation de la distribution à destination des aveugles et malvoyants .

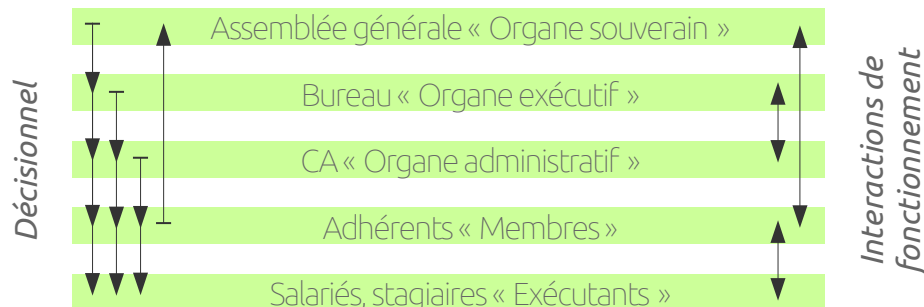
Si vous souhaitez vous impliquer, merci de consulter le site internet www.naga44.org afin de voir les possibilités.

DÉROGATIONS

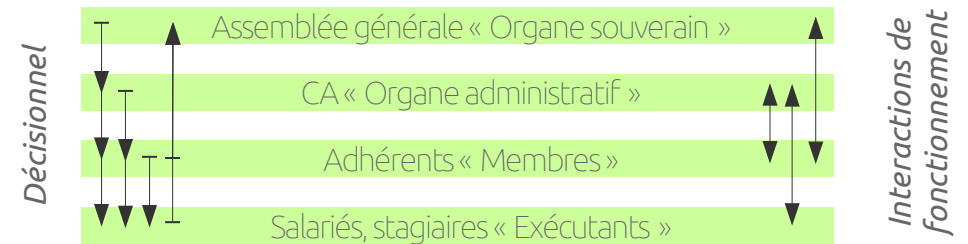
Afin de faciliter la gestion de l'association, des dérogations ont été actées :

- Dérogation des dépenses de fonctionnement pour les salariés, les membres fondateurs et les stagiaires de plus de 6 mois en étude supérieure (pour un montant maximum de 500 euros).
- Dérogation de signature pour l'administration pour tous les salariés, les membres du conseil d'administration, les membres fondateurs et les stagiaires de plus de 6 mois en étude supérieure.
- Dérogation de manipulation des comptes pour les salariés, membres fondateurs et les stagiaires de plus de 6 mois en étude supérieure.

Structure et interactions classiques d'une loi de 1901



Structure et interactions de Nâga



Les statuts

L'association a pour but de :

- Favoriser l'accès à l'informatique en priorité aux personnes précaires et de faibles ressources, et aux différentes structures du secteur associatif, de l'économie solidaire, humanitaire et éducatif,
- Promouvoir les systèmes d'exploitation, les logiciels et les contenus sous licences libres,
- Réutiliser ou réemployer le matériel et les matières de la manière la moins environnementalement impactante,
- Favoriser l'autonomie à travers des ateliers de partage de connaissances.



Les éléments fondateurs de l'association sont donc :

- le numérique au service du lien social (point 1 et 4) ;
- le libre (point 2) sous diverses formes ;
- une dimension environnementale (point 3)

Informatique et autonomie

- Favoriser l'accès à l'informatique en priorité aux personnes précaires et de faibles ressources, et aux différentes structures du secteur associatif, de l'économie solidaire, humanitaire et éducatif.
- Favoriser l'autonomie à travers des ateliers de partage de connaissances.



L'association traite de la question de la disparité d'accès aux technologies informatiques, qui est composée de deux facteurs à notre niveau :

- L'obtention de matériel informatique ;
- L'acquisition de connaissances pour l'utiliser selon ses usages.

Le premier facteur peut être du à des contraintes sociales, géographiques, culturelles, financières...

Le deuxième est lié à l'apprentissage sous ces différentes formes.

Dans nos statuts, nous parlons de « favoriser l'accès à l'informatique » et de « développer l'autonomie » pour éviter l'utilisation des termes présentés ci-après.

Les termes suivants sont non définis, mal définis ou sont souvent mal interprétés et prête donc à confusion.

La **fracture numérique** désigne en France, plusieurs notions relatives à l'accès Internet

La **précarité numérique** est plus axée sur l'obtention de matériel pour des motifs de précarité économique uniquement.

Le **numérique social**, c'est à peine si on trouve une définition...

Ces diverses notions assez récentes n'ont pas de définitions vraiment fixées et varient donc selon les références que l'on prend.

OBTENTION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ;

Que ce soit pour des raisons environnementales, éthiques ou autres, tout le monde peut adhérer.

Cependant, il y a une priorité, en cas de faible stock disponible :

Priorité aux personnes précaires et de faibles ressources, aux différentes structures du secteur associatif, de l'économie solidaire, humanitaire et éducatif.

ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Nous ne faisons aucun support téléphonique, ni mail, ceci étant très chronophage étant donné le nombre important d'adhérent.

Initiation

Une initiation d'une heure et demi est possible pour les personnes qui le souhaitent. Le système installé sur nos ordinateurs vous est présenté et un aide mémoire est fourni.

L'initiation est sur rendez-vous.

Groupes d'entraide informatique (GEI)

Venez poser toutes les questions que vous voulez sur les logiciels libres, les ordinateurs, le système d'exploitation Xubuntu et même plus !

Durant les groupes d'entraide informatique, l'équipe et les adhérent-e-s répondront aux questions de chacun-e.

Pendant les GEI, vous êtes accompagnés mais manipulez vous-même les tournevis, installations logicielles...

Supports

Un forum et un site de tutoriaux sont disponibles sur www.asso-linux.org.

Vous pouvez obtenir des renseignements, consulter des vidéos tutorielles, poser vos questions et partager vos expériences.

- Le but du forum est de fournir rapidement et collaborativement des explications claires, détaillées et en interface graphique.
- Plus de 170 vidéos tutorielles sont sur le site. Nous les faisons en fonction de vos attentes.
- Des ressources Libres se trouvent également sur ce site, auquel il est possible de participer.

Pour les personnes désireuses d'obtenir des réponses en « mode terminal », le forum d'Ubuntu est adapté à cette envie : <https://forum.ubuntu-fr.org/>.

IRC

Un chat est disponible sur le site www.naga44.org

EN SAVOIR PLUS

L'impact à l'étranger

Le reconditionnement évite la production de nouveaux ordinateurs.

L'impact social catastrophique de l'extraction, fabrication, transport et des déchets n'est pas abordé dans les statuts. C'est cependant une conséquence de notre activité. [Cette page aborde le sujet.](#)

Précarité et reconditionnement

La précarité touche aussi beaucoup de structures de reconditionnement comme la nôtre, ainsi que les salariés. Contrats aidés précaires à temps partiels en CDD sont malheureusement une réalité.

Nous mettons en place, tout ce qui nous semble humainement possible pour pallier à cette situation.

La reconnaissance culturelle de notre métier est récente et la reconnaissance législative encore plus.

- Les textes de loi françaises indiquent qu'il y a lieu en général de considérer la réutilisation comme préférable au recyclage.
- Des protocoles mondiaux, directives européennes, décrets nationaux et politique locale de gestion des déchets s'accordent sur la priorité, sans donner de moyens concrets au développement des structures.

Une application de la législation permettrait, à l'instar des déchetteries, écopoints, centre de recyclage en reconnaissance financière permettant de créer et pérenniser des emplois, ainsi que d'augmenter les services fournis aux adhérents. [Cette page aborde le sujet.](#)

Économie sociale et solidaire

Notre activité s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire.

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) est un fonctionnement, interne et d'activités, fondé sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Adaptation de postes

Afin de prendre en compte les déficiences physiques et tout simplement pour le confort, notre local est muni de sièges et de tapis de souris ergonomiques. Une adaptation de poste est possible avant de commencer un atelier.

De multiples outils sont intégrés dans le système d'exploitation pour les

adaptations suivantes :

- santé (problèmes de vue avancés, dyslexie, mouvement amoindris...)
- culturel (possibilité d'utilisation de langues étrangères ou langues locales, adaptation de clavier à un autre alphabet...)
- usage (utilisation tournée vers l'éducation, la MAO, la DAO, cartographie...)

Nous pouvons également vous fournir des conseils pour agencer votre espace chez vous sous forme d'un guide.

Pour des usages spécifiques, nous répondons à vos questions concernant les logiciels sur le forum et le site de tutoriaux. www.asso-linux.org.

Rapport sur la précarité liée au numérique

Des rapports sur la précarité se trouvent sur www.ordi-linux.org dans les ressources.

Les analyses des nombreux rapports que l'on trouve sur internet changent beaucoup selon le lieu, la date, la population ou encore l'aspect étudié.

Nous avons nous-mêmes réalisé une étude locale sur les besoins et typologie de nos adhérents.

Autres ressources

Site web « Mondes Sociaux »

[Les usages sociaux du numérique.](#)

Site web « Revues »

[Certains sujets abordent la question.](#)

Calenda

[Calendrier des lettres et sciences humaines et sociales](#)

EN INTERNE

Un accompagnant peut participer à l'atelier pour les personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou ne parlant pas le langue française.

Des ateliers peuvent être faits en anglais.

Réduire l'impact écologique



- Réduire l'impact écologique en réutilisant du matériel considéré comme déchet.

Ce point des statuts concerne l'aspect environnemental.

L'IMPACT À L'ÉTRANGER

L'impact environnementale est intrinsèquement lié à l'impact social.

[Cette page aborde le sujet.](#)

LES ACTEURS DE LA RÉDUCTION

Il existe de nombreux acteurs qui sont présentés ici dans un [schéma de principe](#).

LE LÉGISLATIF

Et enfin l'aspect législatif et les [intentions du global au local](#).

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

À travers ces composantes, l'association s'inscrit dans une démarche de développement durable, d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire. Merci wikipédia pour les définitions;)

[Le développement durable](#)

[L'économie circulaire](#)

[L'économie sociale et solidaire](#)

EN INTERNE

Nous avons mis certaines démarches en place :

- Réduction d'utilisation de papier
- Tri sélectif
- Optimisation de la consommation du serveur
- Utilisation de lampe LED
- Utilisation de produit naturels
- Réutilisation et minimisation d'achat de neuf..

Le libre



- Promouvoir les systèmes d'exploitation, les logiciels et les contenus sous licences libres.

GNU / LINUX

Le système d'exploitation Xubuntu utilisé à l'association est basé sur GNU / Linux souvent appelé Linux par abus de langage.

Linux est le noyau permettant le fonctionnement fondamental du système.

Le système d'exploitation GNU s'articule autour d'une philosophie déposée en tant que licence libre GNU GPL.

- GNU est une blague récursive d'informaticien signifiant « Gnu is Not Unix » (GNU n'est pas Unix). Unix est un système d'exploitation. Ne pas comprendre cette blague est un signe de bonne santé mentale.
- GPL signifie « General Public License » (Licence publique générale).

Déposer une licence internationale, qui ressemble au domaine public sans avoir à attendre que cela le devienne, a été le coup de génie de [Richard Stallman](#), initiateur du « [mouvement du logiciel libre](#) », un mouvement social et politique.

L'informatique évolue très vite ! Attendre le passage en domaine public aurait comme conséquence :

- l'accès à des codes et logiques obsolètes depuis longtemps ;
- l'accès à des algorithmes efficaces mais ignorés pendant des décennies car ni connus, ni utilisés.

LICENCES LIBRES

Il existe de nombreuses licences libres. La licence GNU GPL est la plus connue car c'est celle utilisée par le noyau Linux, le système d'exploitation GNU et de nombreux logiciels libres.

L'objectif de cette licence est de garantir à l'utilisateur les droits suivants (appelés libertés) sur un programme informatique.

- Liberté 0 : La liberté d'exécuter le logiciel, pour n'importe quel usage ;
- liberté 1 : La liberté d'étudier le fonctionnement d'un programme et de l'adapter à ses besoins, ce qui passe par l'accès aux codes sources ;
- liberté 2 : La liberté de redistribuer des copies ;
- liberté 3 : L'obligation de faire bénéficier à la communauté des versions

modifiées.

DOMAINES DES LICENCES LIBRES

3 grandes familles constituent les licences libres des logiciels.

Structure du ODOLOS (Open Data, Open Source, Open Standards)

Données (Open Data) => Entrées

Logiciels Libres (Open Source) => Traitements

Formats (Open Standards) => Sorties

Une multiplicité des licences libres s'explique, entre autre, par la modularité selon les usages.

ET LA CULTURE DANS TOUT ÇA ?

La culture n'est pas en manque avec le « Copyleft attitude » !

Les « Creative Commons » (Biens communs de la création) et l'art libre sont les licences les plus utilisées pour toutes productions de l'esprit régies par le droit d'auteur.

Creative Commons n'édictent pas que des licences libres. Plusieurs licences peuvent être générées. Une obligation commune est celle du partage de la création.

EN SAVOIR PLUS SUR LE LIBRE

Quelques liens pour devenir incollable sur le sujet !

Documentaire

[Nom De Code Linux](#)

Chanson

[« L'hymne » Free software Song](#)

Distributions GNU / Linux

[Arbre généalogique](#)

Recherche de contenus

[Image, musique, vidéos, web...](#)

À propos des licences

[Creative Commons](#) [Art Libre](#) [Documentation Libre](#)

[Base de données Libre](#) [Format ouvert](#)

EN INTERNE

Participation à de nombreux projets libres, aux remontées et corrections de bugs, à des traductions...

[Nos contributions](#).

ACTIVITÉS ANNEXES

Outre l'activité principale de récupération, reconditionnement sous Linux, don d'ordinateurs et accompagnement, nous proposons également :

- la vente de matériel d'occasion ;
- des formations ;
- et la conception de site internet.

Nous intervenons également sur des événements et faisons des partenariats avec des CSC et diverses associations.

LES POTINS DU LIBRE

Voici des anecdotes geek connues dans le mouvement du logiciel libre.



- Le logo de GNU est un gnou
- Un noyau Gnu (GNU Hurd) a commencé à fonctionner de manière fiable en 2001, mais est encore loin d'être prêt pour un usage grand public
- Richard Stallman parle très bien français et il est facile à aborder autour d'une bière pendant les RMLL (Rencontres Mondiales du Logiciel Libre) qui ont souvent lieu en France
- Richard Stallman n'aime pas Ubuntu, pas assez libre à son goût
- Le logo de Linux est un manchot, mais ça se dit penguin en Anglais, d'où la confusion
- Linux Torvald a pris le manchot comme symbole car il trouvait sympathique le Manchot pygmée qui l'a mordu dans un zoo
- Le logo de Linux vient de finir son repas et est représenté en train de digérer, d'où son air satisfait.
- L'analogie de la recette de cuisine est très utilisée pour parler de la licence GNU GPL. Un logiciel libre donne accès à son code source (la recette) pour lire le contenu, le copier, le modifier et le diffuser
- Linus Torvald souhaitait à l'origine faire de Linux un noyau propriétaire, mais un ami le raisonna
- GNU Linux est très liée à l'histoire des hackers. Black hat pour les hackers dans l'illégalité, White hat pour le légal et la protection et Grey hat quand on fait les deux
- Red hat est un système d'exploitation Libre, dont le nom vient d'un gars à chapeau rouge qui était très doué et qui répondait à toutes les questions. « Ask the guy with the red hat » (Demandez au gars à la casquette rouge)

Nâga vue de l'intérieur

Si les décisions appartiennent au CA et aux adhérents lors de l'AG, la mise en œuvre est faite par les salariés et les stagiaires.



Si nous appliquons une certaine déontologie de l'extérieur, encore faut-il le faire également en interne.

Outre la participation au CA des salariés et stagiaires, les mesures en faveur du développement du Libre, de l'environnement et du social précitées, nous appliquons également une méthodologie dans le cadre du travail afin d'allier efficacité et effectivité du projet.

DOCUMENTS LIBRES

Toutes nos productions sont sous licences libres, y compris les documents types, qui sont mis en ligne une fois par an, afin d'apporter une aide de documentation pour d'autres structures.

[Tous les documents](#)

PRINCIPE

Chaque document sert à faire le lien entre les décisions de l'association (du CA ou de l'AG) pour passer de la théorie à la pratique.

Ainsi les méthodologies propres à chaque document ont pour but de simplifier les étapes qui suivent le document pour une mise en place effective.

Les documents se basent sur des modèles automatisés au maximum, modifiables pour être sur un principe d'amélioration continue et avoir des démarches de gestions minimisées.

COMPTE RENDUS DE CA

Les comptes rendus de conseil d'administration sont les documents essentiels à la gestion.

Ils sont donc sous une forme synthétique et précise car ils ont une valeur d'éléments actés à mettre en place dans le fonctionnement.

- Une partie est composée de remontée d'information au CA, une autre concerne les points actés.
- Une partie échange / discussion ouverte conclue les réunions.

Si une décision de CA est nécessaire rapidement, on peut leur envoyer un mail

sur le même principe qu'une réunion physique.

- Discussion en premier lieu avec remontée d'arguments si besoin ;
- Vote au 2/3 arrondi au supérieur en cas de désaccords.

Toutes les décisions de CA [se trouvent sur notre site](#).

Seuls les éléments présents dans l'ordre du jour sont votés car il y a un droit à la procuration pour qu'une personne absente puisse tout de même s'exprimer.

COMPTE RENDUS DE RÉUNIONS

Les ordres du jour sont définis par avance. Ils sont accompagnés des documents annexes permettant les prises de décisions.

Ils ont une double forme :

- Synthétique et précise pour les réponses aux questions que l'on se pose,
- Une partie échange / discussion ouverte.

LES BILANS

Les CR permettant la constitution des bilans répondent aux questions se trouvant dans le bilan modèle.

Le but est d'améliorer notre approche et connaissances des actions qui pourraient être reconduites avec une typologie similaire..

Les documents ne sont pas fixes et modifier les modèles permet un principe d'amélioration continue.

LES AUTRES DOCUMENTS

Rapport, courriers... On fonctionne beaucoup au copier / coller pour ne pas avoir de discours contradictoires.

La source du copier / coller est mise à jour si nécessaire.

En cas de modifications de tournure de phrase, mise en page... On propose les modifications pour que chacun prenne connaissance des propositions.

MERCI

Dans le mouvement du libre, on attend pas grand-chose. Partager, c'est déjà satisfaisant. Une habitude est la reconnaissance de ce qui a été fait. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé !



Membres fondateurs

Les membres fondateurs sont Pierre-François CHATELLIER et Benjamin LARCHER. Ils ont monté l'association, trouvé les locaux et démarré l'activité avec des bouts de ficelles.

Benjamin LARCHER est actuellement porteur du projet.

Membres du CA

Les membres du CA sont actuellement Olivier CAMON, le président, Pierre BRETÉCHÉ, le trésorier, Michel COFFIN, Marc LE DEROFF et Florine CERCLÉ.

Membres actifs

Les membres actifs sont James Pires, Django Janny, Olivier Camon, Julien Cesbron, Benjamin Larcher, Nicolas FOURNIAL, Pierre BRETÉCHÉ, Michel COFFIN, Marc LE DEROFF, Florine CERCLÉ

Salariés

Pierre-François CHATELLIER, Yoan HUET, Julien CESBRON, Thomas BOUDGHASSEM, Nicolas FOURNIAL et Benjamin LARCHER ont été ou sont salariés de Nâga.

Bénévoles

Un grand merci à Guy Limousin, au papa de Pierre-François, à Appelle moi Papa, à Kevin CHABOT, Marie DRANCOURT, Tom Douriaux, E-cosystems, à la communauté du Libre pour leurs coups de main !

Désolé si j'en oublie...

Merci à [nos partenaires](#) avec qui nous faisons un bout de chemin ensemble et [aux médias](#) qui ont communiqué sur nos actions.